

Circulaire n° 7

- **Réunion des enseignants concernant la mise en œuvre collaborative du contrat d'objectifs le lundi 01 mars, pour tous les membres du personnel, dès 14h30**
- **Journée pédagogique pour tous les membres du personnel, le vendredi 12 mars**
- **Demi-journée de concertation pédagogique pour les professeurs du 1^{er} degré le mardi 16 mars 2021, dès 13h30**
- **Poursuite des cours en présentiel à 100% pour les élèves du 1^{er} degré et de l'hybridation pour les élèves des 2^e et 3^e degrés**
- **Cours d'éducation physique**
- **Conseil de participation programmé le lundi 01 mars dès 17h30**
- **Contacts avec le CPMS, l'équipe de direction, les professeurs, les éducateurs**

Chers Parents,

La direction et le PO remercient chaleureusement Madame Jessica Marcq, professeure au Collège aux 1^{er} et 2^e degrés, d'avoir accepté l'intérim de Monsieur De Marchi, absent pour maladie, dans une période dense en défis liés à la crise : accrochage scolaire, amélioration de l'hybridation, éducation au choix, prise en compte des profils spécifiques parallèlement à la construction de l'autonomie et à la responsabilisation des élèves, inclusion parentale dans le dialogue éducatif, restauration d'un climat serein d'apprentissage pour tous les acteurs.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réservez à Mme Marcq qui a témoigné son désir de mettre toutes ses ressources et ses qualités humaines, au service du Collège et de ceux qui l'animent. Construisons, résolument, ensemble, notre chemin de résilience.

Ce courrier est également l'occasion de vous informer des moments qui seront dédiés à la formation et à la concertation des professeurs, entraînant la suspension des cours à quelques moments. Nous avons conscience des désagréments occasionnés par ces dispositions et vous sommes reconnaissants de comprendre leur nécessité, en vue d'améliorer constamment la cohérence et la pertinence de notre travail pédagogique auprès de vos enfants.

➤ **Mise en œuvre collaborative du contrat d'objectifs par l'équipe éducative le lundi 01 mars 2021**

Le **lundi 1^{er} mars**, les enseignants et les éducateurs travailleront dès 14h30 à la mise en œuvre collaborative du contrat d'objectifs. Initialement (circulaire n°1), le début de ces réunions était prévu à 15h30 mais les conditions sanitaires actuelles nécessitent un temps de travail adapté. Cette contrainte nous oblige de **libérer les élèves exceptionnellement** :

- à 14h15 aux 2^e et 3^e degrés,
- à 14h25 au 1^{er} degré.

Cela implique les **suspensions de l'étude du soir et l'accompagnement méthodologique centré sur les mathématiques, le lundi 1^{er} mars pour les élèves du 2^e degré qui y sont inscrits.**

➤ **Journée pédagogique le vendredi 12 mars 2021**

Les enseignants ainsi que les éducateurs seront en formation. Tous les cours seront donc suspendus.

➤ **Demi-journée de concertation pédagogique pour les professeurs du 1^{er} degré le mardi 16 mars 2021, dès 13h30.**

Dans le cadre du contrat d'objectifs, les enseignants du 1^{er} degré travailleront à l'amélioration de la préparation aux épreuves du CE1D avec des conseillers pédagogiques, dès 13h30.

Les élèves de 1^{re} et 2^e Commune, de 1^{re} et 2^e différenciée, de 1^{re} et de 2^e Tremplin ainsi que les élèves de 2^e S **termineront la journée de cours à 13h25** et regagneront le domicile familial.

Si vous êtes dans l'impossibilité de reprendre votre enfant, celui-ci fréquentera l'étude dirigée jusque 15h15.

➤ **Poursuite des cours en présentiel à 100% pour les élèves du 1^{er} degré ET rentrée des classes le 22/02 en semaine B pour les classes des 2^e et 3^e degrés.**

La circulaire prévoit que l'enseignement, pour les élèves du 1^{er} degré, reste à 100 % en présentiel. Pour rappel, les remédiations, les rendez-vous de guidance PIA, les conseils des délégués, les animations PMS... sont conservés, dans le respect strict des mesures de sécurité.

L'enseignement hybride dès la 3^e secondaire se voit maintenu **au minimum jusqu'au 26 février 2021**, selon la formule choisie depuis novembre dernier. Cette date correspond à un prochain Comité de concertation (CODECO). Les horaires seront consultables sur Teams. Pour rappel :

Les élèves de 3e, 4e, 5e et 6e GT et TT ont cours en présentiel le lundi, le mercredi et le vendredi lors de la semaine A. Ils ont cours au Collège les mardi et jeudi de la semaine B.

Les élèves de 3e, 4e, 5e, 6e et 7e TQ et P ont cours en présentiel le mardi et le jeudi la semaine A. Ils ont cours au Collège les lundi, mercredi et vendredi en semaine B.

Les élèves de 3e P ont cours en présentiel les semaines A et seulement les lundi, mercredi et vendredi des semaines B.

Les élèves de 4e P ont cours en présentiel les semaines B et seulement les mardi et jeudi des semaines A.

➤ **Cours d'éducation physique**

Les activités sportives restent interdites mais il est autorisé de sortir pour marcher, selon des conditions strictes. Conscients que la marche "active" n'aura pas le même impact que les séances d'éducation physique, cette possibilité a été accueillie avec enthousiasme comme une « bulle d'air » vitale.

Les enfants ont le plus grand besoin de bouger, qu'il s'agisse de ceux qui sont privés de leur pratique préférée ou de ceux qui ne connaissent le mouvement que par le biais de l'éducation physique à l'école.

Dans ce cadre, malgré les conditions climatiques que nous connaissons depuis des semaines, les sorties sont à privilégier dès que le temps le permet et pourvu que les élèves disposent d'un équipement minimum. Lors de chaque sortie, les élèves ont la possibilité d'enfiler un autre pantalon ou une autre paire de chaussures. Ces changements se font en classe, avec un masque sur le visage, en présence des camarades habituels.

S'équiper pour marcher et pour affronter les conditions hivernales est aussi un apprentissage qui prend aujourd'hui toute son importance.

Pratiquement, les jours où l'éducation physique est au programme, prévoir :

- Une veste imperméable et au besoin, un parapluie,
- Une deuxième paire de chaussures et une deuxième paire de chaussettes (hautes !),
- En cas de grand froid, gants, si possible imperméables, bonnet et écharpe,
- Une gourde,
- Un masque.

Pour les élèves qui pourraient être plus sensibles aux sorties en extérieur, il est nécessaire d'en informer le professeur d'éducation physique et d'être très vigilant quant au choix de l'équipement. En respectant ces indications, marcher est un réel plaisir et une occasion régulière de prendre un bol d'air et de découvrir les beaux coins de nature qui nous entourent.

➤ **Conseil de participation organisé le lundi 01 mars 2021**

Le Conseil de Participation se réunira le lundi 01/03 dès 17h15 dans la salle du Dôme. Les parents qui souhaitent adresser des questions relatives à la collectivité, à leurs représentants du Conseil de participation peuvent envoyer un courriel à l'adresse cp-parents@cndbs-binche.be. Madame Paindavaine, représentante du groupe des parents élus, recevra votre courriel et y donnera suite. Ordre du jour :

1. *Présentation résumée du CONTRAT D'OBJECTIFS par la direction.*
2. *Axe(s) prioritaire(s) à envisager pour 2021-2024 (en cohérence avec le contrat d'objectifs)*
3. *Mesures pour mobiliser les élèves au conseil de participation.*
4. *Consultation à propos de l'accueil et du démarrage de l'année scolaire des élèves de 1^{re} année*

➤ **Contacts avec le CPMS, les professeurs, l'équipe de direction et les éducateurs-référents**

Lieu d'écoute gratuit et anonyme, le **Centre PMS** reste disponible au 064 33 73 24, en cas de difficulté dans l'accompagnement des jeunes. D'autres ressources sont à votre disposition :

- Numéro vert Ecole-Parents : 0800/95 580
- Besoin de parler ? Centre de télé-accueil : 107 – Pour les enfants : 103
- Idées suicidaires : 081/777 150
- SOS Parents : 0471/414 333
- Contre les violences conjugales : 0800/30 030 – Contre les violences sexuelles : 0800/98 100

Il est possible d'obtenir un contact avec **l'équipe de direction ou les professeurs** via le journal de classe, un appel à l'accueil du Collège (064 23 99 99) ou par courriel via info@cndbs-binche.be.

Voici le rappel des coordonnées des **éducateur.trice.s-référent.e.s** que vous pouvez contacter en période scolaire de 8h10 à 16h05 :

- Monsieur Trapani (1C) 0490/ 44 51 22
- Madame Servais (2C) 0490/ 44 51 20
- Monsieur Sergeant (2S, DIFF) 0490/ 44 51 24
- Madame Tavernier (3/4GT/TT) 0490/ 44 51 21
- Madame Maury (3/4TQ, 2C A/B), (3/4GT/TT) 0490/ 44 51 16
- Madame Rousseau (3/4/5/6PU/AF+7PU/AS) 0490/ 44 51 18
- Monsieur Wanuffel (5/6GT/TT) 0490/ 44 51 19
- Monsieur Piéron (5/6TQ/ADAC+7GTPE) 0490/44 51 17
- Mme Moulin (référente assuétudes) 0487/ 60 65 63

Nous souhaitons que ce congé soit ressourçant pour chacun.e. Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration et vous prions de croire, chers Parents, en l'assurance de notre considération la meilleure.

L'équipe de direction,

J. Marcq
Directrice-adjointe f.f.

C. Losseau
Préfète de discipline
et d'éducation

A. Verhaeren
Directrice